



Rénover son habitat en tuffeau, les conseils du Parc

Rénover son habitation n'est pas chose simple, surtout devant la multitude des informations que chacun reçoit concernant la maîtrise de l'énergie.

Dans le cas d'un bâtiment en tuffeau, pierre emblématique des bords de Loire, l'enjeu réside dans le bon équilibre à trouver entre performances thermiques, pérennisation du bâti et budget.

Pour permettre à chacun de mieux comprendre les caractéristiques de ces architectures particulières et disposer d'une palette de solutions (techniques, matériaux, procédés de mise en œuvre), ainsi qu'un retour d'expérience sur des chantiers déjà réalisés, le Parc a édité un référentiel technique « **Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui et demain** ».

On y trouve des clés de lecture du bâti ancien et des éléments de réponses selon son budget : de l'amélioration thermique ponctuelle, jusqu'au projet global de réhabilitation.

Ce guide propose des fiches articulées autour de 4 rubriques :

- 3 fiches pour développer la connaissance du bâti ancien (maison de bourg, maison rurale, maison de maître...)
- 2 fiches pour aborder les techniques de restauration du bâti ancien
- 5 fiches sur le comportement thermique du bâti et son amélioration (comment isoler un mur ou un plancher...)
- 2 fiches sur les futurs enjeux de la rénovation du bâti (composer avec le solaire et pérenniser son projet de réhabilitation).

Le référentiel sera mis à disposition en s'adressant à la Maison du Parc, auprès des Espaces Info Energie, des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Maine-et-Loire, Maison Paysannes, Alter Energies, ainsi que des artisans partenaires.

Des architectes vous accompagnent dans votre projet

L'architecte du Parc pourra dans un premier temps vous guider et vous accompagner dans vos travaux. Le cas échéant, il vous orientera vers nos partenaires : les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Maine-et-Loire et d'Indre et Loire, les Espaces Info Energie de l'ADEME, etc.

En partenariat avec le Parc, des permanences gratuites sont proposées à :

- Beaufort-en-Vallée (Mairie) > les 1er et 3ème mardi matin de chaque mois
- Doué-la-Fontaine (Mairie) > les 1er et 3ème mardi après-midi de chaque mois
Réservation au 02 41 22 99 99
- Tours > les mercredis et vendredis – Réservation au 02 47 31 13 40

